

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 328

présenté par  
Mme Valérie Boyer

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.